



# Rallye de l'Assemblée Générale du MGCF à Orléans

Date : 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2022

Organisateurs : Guy et Annie Falq - tél : 06 80 27 44 89 Michel et Annie Turpin – tél : 06 22 77 39 87



	Pilote	Copilote	Véhicule	
Nom			Marque	
Prénom			Type	
Adresse			Cylindrée	
			Année de mise en circulation	
N° adhérent MGCF			Cie d'assurance	
Téléphone portable			N° police assurance	
Adresse @ courriel <i>en majuscule svp</i>				

### Le montant de l'engagement correspondant à votre choix est à entourer

	Equipage	Montant
1 <sup>er</sup> au 3 avril : arrivée le vendredi en soirée – rallyes du samedi et dimanche matin – dîners du vendredi et samedi (gala) – déjeuners du samedi et du dimanche – visites – roadbooks et plaque de rallye.	2	356 €
	1	178 €
2 et 3 avril : idem mais arrivée le samedi matin	2	310 €
	1	155 €
Journée du 2 avril uniquement : rallye - Assemblée Générale- dîner de gala	2	214 €
	1	107 €

**Rallyes du 2 avril : Indiquer votre choix préférentiel dans l'ordre 1 – 2 - 3**

**Musée de la Marine de Loire**

**Château de Chamerolles**

**Château de Sully sur Loire**

Accueil des participants : **Hôtel MERCURE « les Portes de Sologne » 200 Allée des 4 vents 45160 Ardon**

Les chèques sont à **libeller au nom du MGCF** ou par transfère bancaire Société Générale Paris Messine IBAN (FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758) BIC Adresse SWIFT : SOGEFRPP

Le bulletin d'engagement, le paiement, la copie du règlement signé sont à adresser à : **Guy FALQ, 15 rue de St Georges, 41600 Chaumont sur Tharonne**

(Joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total)

### Modalités d'annulation et de remboursement

- \*\*\*30 jours avant le départ 80% de remboursement
- \*\*\*15 jours avant le départ 50% de remboursement
- \*\*\*1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué

\*\*\*Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel

\*\*\* Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire. (RIB à fournir dans ce cas)

### Signature et mention manuscrite « lu et approuvé » obligatoire

A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide, une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable